ZONE géographique	MODE DE FONCTIONNEMENT du site	MONTANT EN KWH CUMAC par kW de puissance nominale
D	1 x 8	657
	2 x 8, 6 jours sur 7	1479
	3 x 8 avec arrêt le week-end	1807
	3 x 8 sans arrêt le week-end	2629

PUISSANCE nominale (1) (kW)

(1) Puissance nominale : somme des puissances nominales utiles des chaudières concernées par l'action sur le traitement d'eau dans la chaufferie.

Certificats d'économie d'énergie

Opération n° **IND-UT-26**

Transmission haute efficacité pour le convoyage

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :
Installation d'un réducteur ou motoréducteur à engrenages (cylindriques, parallèles, coniques) en remplacement d'une transmission par roue et vis sans fin.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :
Cette opération ne s'applique qu'aux installations de convoyage.
Une attestation de l'installateur mentionne le type de l'ancienne transmission et l'indication de sa dépose.
La puissance nominale du moteur ou du motoréducteur Pn est inférieure ou égale à 30 kW.
Le rapport de réduction du réducteur est compris entre 5 et 100.

4. Durée de vie conventionnelle :
15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT en kWh cumac		PUISSANCE NOMINALE DU MOTEUR ou du motoréducteur en kW		COEFFICIENT LIÉ AU RAPPORT de réduction du réducteur	
570	x	P_n	x	$5 \leq i < 30$	16
				$30 \leq i < 60$	31
				$60 \leq i < 80$	48
				$80 \leq i \leq 100$	65

La puissance nominale (Pn en kW) du moteur ou du motoréducteur et le rapport de réduction (i) du réducteur sont indiqués sur les plaques signalétiques de ces matériels.

Certificats d'économie d'énergie

Opération n° **IND-UT-27**

Transmission à meilleur rendement

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :
Installation d'un moteur à entraînement direct, ou d'un réducteur ou d'un bloc motoréducteur.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

L'équipement installé remplace une transmission par poulie courroie. Une attestation de l'installateur mentionne le type de l'ancienne transmission et l'indication de sa dépose.

La puissance nominale du moteur ou du motoréducteur est supérieure ou égale à 0,25 kW.

4. Durée de vie conventionnelle : 15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT EN KWH CUMAC PAR kW DE PUISSANCE	
Pompes, ventilateurs, compresseurs	3 400
Autres applications	3 200

x

PUISSANCE NOMINALE DU MOTEUR ou du motoréducteur en kW
P_n

La puissance nominale du moteur ou du motoréducteur est indiquée surla plaque signalétique du moteur.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-UT-28**

Transformateur d'isolement BT/BT à haut rendement

1. Secteur d'application :

Industrie.

2. Dénomination :

Mise en place d'un transformateur BT/BT à haut rendement (hors transformateurs à huile), d'une puissance comprise entre 10 et 630 KVA et de tension primaire inférieure à 1000 V, pour l'alimentation ou l'isolement basse tension de machines ou appareils sur un site industriel.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

La fiche technique du transformateur indique les niveaux de pertes àvide et de pertes dues à la charge. Le niveau des pertes doit être inférieur ou égal aux valeurs ci-dessous :

PUISSANCE (KVA)	PERTES À VIDE (W)	PERTES EN CHARGE (W)
10	82	330
12,5	95	365
16	110	400
20	125	470
25	145	530
31,5	165	600
40	185	660
50	200	730
63	220	800
80	285	1 025

PUISSANCE (KVA)	PERTES À VIDE (W)	PERTES EN CHARGE (W)
100	345	1 245
125	670	1 270
160	770	1 510
200	920	1 850
250	1 120	2 090
315	1 410	2 520
400	1 630	3 220
500	1 960	3 680
630	2 430	4 560

4. Durée de vie conventionnelle : 15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

Montant en kWh cumac
=
gain en kWh cumac des pertes à vide
+
(gain en kWh cumac des pertes dues à la charge x coefficient de pertes dues à la charge)